N° 15 — 16e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

(24 Nivôse an 112)

Vendredi 15 Janvier 1904

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 53

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Reste du département limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'ENTENDEUR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES. . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 »
LOCALES . . . 1 fr. » »

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal; à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 15.

TÉLÉPHONE

Citoyens,

La révision des listes électorales prend cette année une importance capitale. Les élections des conseils municipaux, des conseils généraux et d'arrondissement doivent avoir lieu prochainement. La coalition nationaliste, cléricale et réactionnaire se prépare à mener à cette occasion une violente campagne contre la République.

Nous ne saurions trop vivement engager les électeurs à se rendre à la mairie de leur arrondissement pour vérifier leur inscription et celle de leurs amis.

Voici les dates des formalités administratives pour l'établissement des listes :

Du 1er au 10 janvier, les mairies préparent les travaux de rectification et les déposent du 11 au 14.

Ces tableaux sont publiés le 15.

C'est du 16 janvier au 4 février inclus, jusqu'à minuit, que les citoyens peuvent faire leurs demandes d'inscription, de radiation et de changement d'adresse.

Il ne faut pas oublier ce délai : c'est le plus important.

Du 5 au 9 février (5 jours), délai pour les décisions des commissions chargées de juger les réclamations.

Du 10 au 12 février (deux jours), délai pour la signification des dernières décisions des commissions.

Du 13 au 17 février (cinq jours), délai d'appel devant le juge de paix.

Du 28 février au 2 mars (trois jours), délai pour la notification des décisions du juge de paix.

Le 15 mars, clôture des listes.

Le 1er avril, envoi des listes au chef-lieu d'arrondissement.

Allez, citoyens, vérifier les inscriptions pour vous-mêmes et pour les autres.

⁂

Sont électeurs tous les Français ayant vingt et un ans accomplis au 31 mars et n'étant dans aucun des cas d'incapacité prévu par la loi. La liste électorale comprend tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins.

Les pièces exigées dans les mairies sont : le livret militaire et quittance de loyer. Si on ne possède pas la dernière quittance de loyer, destinée à prouver qu'on habite réellement l'arrondissement, il faut demander à son concierge un certificat d'un jour, que ensuite légaliser par le commissaire de police.

LA POLITIQUE

OPINIONS

AU PLUS PRESSÉ

Sans les incidents tout à fait secondaires que crée et exploite la passion des partis réactionnaires, la situation politique, au moment de la rentrée du Parlement, apparaîtrait absolument nette, insignifiante, dépourvue de tout intérêt, tant il y a de calme, de paix profonde et de sérénité dans la victoire du parti républicain. Il ne dépend que de la majorité actuelle de tirer un parti très étendu des circonstances favorables que nous traversons. C'est une constatation que nous avons faite toutes les fois que nous en avons eu l'occasion. Nous ne nous continuerons assurément devoir plus urgent que de la répéter.

Qu'il soit ou non dans le Bloc certains éléments peu fidèles, cela n'a vraiment qu'une importance toute secondaire, pourvu que les groupes de la majorité exerçant la surveillance indispensable sur leurs adhérents. L'essentiel est que ces groupes ne livrent rien au hasard. Et dans cette intention, la plus simple loyauté suffit. Débiteur en commun sur les questions importantes, faire prévaloir leur avis dans l'intimité des discussions préparatoires, mais obéir au pacte conclu, tel est leur devoir très simple.

Une parcelle politique n'est pas, nous le savons bien, de longue durée. Mais ce n'est pas une affaire bien compliquée de la mener tant bien que mal jusqu'à la parfaite exécution du programme actuel. En deux années, jusqu'en 1906, le Chambre et le Sénat peuvent venir à bout des points principaux actuellement présentés. A la fin de l'année prochaine, la préparation des élections emportera tout, mais la législation présente aura abouti; son œuvre sera splendide et les élus de 1902 pourront se présenter devant le suffrage universel sans crainte et sans défiance.

Que tout doive être subordonné à cette échéance, belle n'est assurément pas notre pensée. Il est des déconvenances où l'élu doit, non seulement à sa propre dignité mais au salut même de ses mandants et à la sécurité du pays, de braver certains courants d'opinions hostiles et de ne tenir aucun compte des passions dont la foule est agitée. Si le corps législatif, en juillet 1870, avait eu le courage de voter contre la guerre, plus d'un parmi ses membres eût risqué sa réélection. Il n'empêchera, en ce moment, l'opinion aveuglée, que service ne lui eussent-ils pas rendu ?

Mais hors ces cas absolument exceptionnels, le député doit désirer et préparer pour l'avenir la victoire de son parti. Pour les nôtres le problème est simple, et la solution n'exige qu'un peu de sagesse. Il faut et il suffit que le programme actuellement soumis au labeur des Chambres soit réalisé. Ni le temps, ni la bonne volonté du gouvernement ne lui font défaut. Que le Parlement ne se laisse point distraire par ce qui est étranger à son œuvre, qu'il évite comme la peste les lutes et les compétitions dont le pouvoir est l'objet, qu'il fasse au gouvernement un crédit que le gouvernement mérite, à n'en pas douter, et qu'il se livre tout entier au travail, c'est tout le secret de son devoir.

Il faut aboutir, voilà l'essentiel. Il faut donner à ce pays la sensation que la République est par excellence le régime du progrès sous toutes les formes, le principe politique de toutes les réalisations heureuses. Trop longtemps, les opportunistes au pouvoir avaient cru bon de remettre à des heures plus favorables l'exécution des promesses contenues dans les programmes les plus anciens. Les uns ont à demi compris leur erreur. Les autres, avec Méline, ont montré qu'ils ne retardaient tant leurs échéances qu'avec le ferme désir de ne se libérer jamais. Ils ont relié leur passé avec désinvolture.

C'est pourquoi l'opinion a éprouvé un enthousiasme soudain lorsque, sous le ministère Waldeck-Rousseau, elle a cru constater que la République entrait enfin dans la voie des grandes résolutions. Actuellement le ministère Combes exerce le même prestige et donne avec une netteté remarquable à la masse républicaine le sentiment de la force et de la volonté.

Nos victoires se multiplient. Le mouvement qui entraîne les masses vers l'idée démocratique s'est accru dans les proportions les plus heureuses. L'avenir est à nous. Pourquoi ? Parce que nous avons agi. Que faut-il pour l'assurer encore ? Agir.

Vis-à-vis du cléricalisme, toute concession serait un recul dangereux. Engagés dans une lutte sans merci, nous devons aller jusqu'au bout ou tout céder. Il est hors de doute qu'avec M. Combes nous irons jusqu'au bout. Mais ce n'est qu'un côté de la tâche à accomplir. De grandes réformes militaires sociales, fiscales, sont prêtes et n'attendent qu'un vote pour aboutir. Débarrassons-les des contre-projets, amendements et autres surenchères. Allons vite ; au plus pressé. Réalisons. Tout l'avenir de la République est dans le creux de nos mains.

Gustave RIVET,
Sénateur de l'Isère.

(Reproduction interdite).

PROPOS D'UN SOLITAIRE

Gare au gnon !

M'est avis que si les « panches à poètes » qui ont traqué dimanche l'élection Chattelepn fréquentaient un peu les milieux républicains radicaux et socialistes, elles ne seraient pas très rassurées sur les conséquences de leur marché. C'est la gaffe ! l'irréparable et suprême gaffe que ces chefs ont commise ! et, comme on le dit un peu partout chez nous : « Il ne l'emportera pas au paradis. » Aujourd'hui, dans le camp démocratique, les esprits les plus rebelles hier à certaines alliances, en prédisent l'immédiate réalisation. On les prévoit inéluctables. Ils seront d'ailleurs d'ancien sang noble, celles-là, comme une réconciliation entre membres de la même famille dont les prénoms seuls diffèrent, ainsi que le disait spirituellement Maxime Lecomte. Et celle famille-là, quand elle est unie, se badine pas avec ceux qui la tarabustent ! Progressistes, cléricaux, préparez-vous à la secousse. Quel gnon, messieurs, à la prochaine rencontre !

Le Mañan.

DE LA PERSÉVÉRANCE...

Il y a des personnes qui pensent de bonne foi, et avec des intentions louables, que l'on pourra bientôt sortir des vieux rôles de la politique sommes, parce que l'on en aura tiré tout le fruit possible, et que l'on adoptera alors une autre méthode ; quel naïveté pour cela de la moindre occasion, du premier incident qui se présentera, par exemple d'un changement fortuit dans la direction du vent.

Ces personnes sont dans une erreur très grave. Ce sont les mêmes qui à peu près qui se persuadaient, il y a dix-huit mois, que nous pouvions en finir à bon et quelque chose. M. Combes savait bientôt fini son ouvrage et que l'on pourrait penser alors à autre chose. A quoi ? C'est ce qu'elles auraient été embarrassées de dire, mais la programme anticongréganiste devait bien prendre six ou huit mois au plus, c'était déjà beaucoup ; et alors on pourrait faire une politique plus agréable !

Une pareille illusion ne peut s'expliquer que par la candeur de ces âmes exemplaires. D'abord les congrégations, et l'Eglise, et les puissances réactionnaires ne voulaient pas que cela cesse, mais elles s'emploient de leur mieux à faire durer les choses et à les prolonger indéfiniment. Elles n'ont pas un meilleur usage de leurs brillantes facultés intellectuelles et politiques et de l'argent qui se multiplie dans leurs mains. Ensuite les abus de l'Eglise et de la Congrégation sont si invétérés chez nous, si considérables, ils ont prises formes si nombreuses et si variées, à la faveur de la négligence des lois et de la légèreté démocratique, que nous en avons bien pour longtemps avant le remettre l'ordre dans le régime de la Société civile !

Troisièmement, il y a la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui reste le but principal, tout le reste n'étant que subsidiaire.

Vous voyez bien la Politique actuelle n'est pas près d'être épuisée. Elle durera bien autant que nous, et ceux qui se flattent d'être bientôt au terme du voyage n'ont qu'à se ceindre les reins avec la corde idéale de la persévérance.

Hector DEPASSE.

LA PEUR

Sous ce titre, notre excellent confrère du *Progrès de la Somme* signale, à propos de l'élection de dimanche, un des moyens le plus généralement employés par la réaction pour nuire à la République. Nous soumettons son article aux réflexions de nos lecteurs.

Ce fut toujours la plus puissante alliée de la réaction. Elle a pour elle le pouvoir, la bassesse et honteuse peur, que les réacteurs de toutes les époques ont fait tourner à leur profit, les mouvements populaires ne peuvent rien. Le peur s'appuie sur l'égoïsme. Il suffit le plus souvent de représenter à la bourgeoisie qu'elle est menacée dans ses jouissances, dans ses digestions, dans ses habitudes et ses préjugés même, pour qu'elle se jette dans les bras de la réaction, qu'elle lui demande aide et protection.

La réaction est toujours prête à être le gendarme de toutes les poltronneries, de toutes les égoïsmes aperçus. En retour, elle ne demande qu'une chose : le pouvoir. Que la bourgeoisie consente à abdiquer entre les mains des ennemis de la République : moyennant quoi on la protégera contre les « rouges », comme on disait en 1848, contre les fauteurs de désordre, comme le prétendait l'homme du Deux-Décembre, contre les communistes et les collectivistes, d'après l'actuel vocable.

M. Adolphe Carnot, président de l'Alliance républicaine démocratique, a éloquemment rappelé les étranglements des révolutions populaires par la réaction, au moyen d'une exploitation perfide de la peur. L'Alliance fait ses saints à Caen, où elle a donné lieu à une imposante manifestation républicaine. Des orateurs éconite ont traité les principales questions qui doivent préoccuper notre parti, à la veille des élections municipales. M. Adolphe Carnot s'était réservé l'examen de la tactique nationaliste et cléricale, et son discours peut se résumer dans cette phrase, très belle et très opportune, que tout cet intérêt à retenir :

« Cléricaux et césariens n'ont certes pas oublié que c'est par la peur inspirée à la bourgeoisie qu'ils sont arrivés, au sortir de la Révolution de 1848, à faire nommer une Assemblée législative réactionnaire, avec laquelle le président, parjure, de la République, n'a pas eu de peine à s'emparer du pouvoir et à le faire plébisciter après coup. Les républicains ne doivent pas oublier de leur côté que l'on doit craindre sans cesse à l'esprit cette histoire sinistre, que les vieux partis voudraient recommencer à leur profit. »

L'avertissement est excellent. Toute tactique nationaliste et congréganiste repose, en effet, sur la peur, flanquée de ses deux tristes acolytes : la haine et l'égoïsme. Les uns, les plus nobles brûlés et bien bas. S'ils réfléchissaient, ceux qui se laissent guider par eux reconnaîtraient que rien de juste, rien de bon, même pour eux, ne peut sortir de là. Ils ont ou les Six-huit célèbres au-dessus de leur propriété imprenable : ne les ont-ils pas payées beaucoup trop cher, au prix de la ruine, de l'invasion, du démembrement de la France, de l'oppression prétorienne, de l'impôts qui en est résulté et qui pèse encore lourdement sur notre situation budgétaire ?

Ceux-ci ont conduit la peur, quand on commet la faute de se laisser dominer par elle. Les intérêts matériels, chez nos ancêtres, les « classes dirigeantes », n'ont pas de pire ennemie. Les réactions sont toujours funestes, parce que l'oppression qu'elles exercent ne produit jamais prospérité véritable. Elles aboutissent fatalement aux révolutions, que la bourgeoisie redoute par dessus tout. C'est être qu'elle inspire Grévouille en jetant à l'eau pour éviter le pluie, quand elle se livre aux factions réactionnaires pour se garantir de la révolution.

Hier encore, dans l'élection sénatoriale du Nord, la peur a le bizarre et honteux résultat et produit une coalition monstrueuse. Les réactionnaires de toute cocarde, nationalistes, césariens, cléricaux, monarchistes, ont fait alliance avec les progressistes et assuré l'élection du candidat modéré, qui, leur devant tout, devient leur prisonnier.

Les progressistes ont écrit ainsi l'élection d'un radical. Sont-ils assez malins, les bons marchands dans l'affaire ? Ne doivent-ils pas, au contraire, craindre qu'après s'être déshonorés par un pacte inavouable, ils ne provoquent dans l'opinion publique indignée un mouvement de répulsion qui aura son effet dans les prochaines élections sénatoriales ?

Un parti ne trafique jamais impunément de son honneur et de son honnêteté. On s'oublière pas, dans le Nord, le répugnant pacte de Lille, et ce qui reste de progressistes ayant le souci de leur considération ne pourront que se joindre aux radicaux-socialistes, pour rompre toute solidarité avec les « républicains » qui ont mis leur main dans celle des nationalistes.

Le parti qui obéit à la peur, à la lâcheté, est jugé. Il ne saurait triompher longtemps avec un pareil guide. C'est cependant sous la peur que la réaction exerce son influence sur les progressistes, sur les républicains à reculons.

M. Adolphe Carnot a raison de signaler et de flétrir le lien qui unit les rouégnés de gauche et les rouégnés de droite. Ceux-ci ont fait leur jeu aux républicains, à la veille des élections, sachant où les mazerant les réactionnaires.

A. VIVIAIN.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Les sots d'Amérique ne refusent rien :

Afin de pouvoir voyager entre eux avec tout le confort désirable, ils ont fondé un chic club européen. Le club a pris le fait consistance deux automobiles wagons qui ont accroché à une locomotive et dans lesquels ces messieurs font leurs petits déplacements quotidiens, tout en demeurant aux jeux les plus divers des distractions humaines.

Ce club roulant est le premier du genre. Il fera sans doute des petits, mais il est permis de supposer qu'il ne saurait jamais bien nombreux.

⁂

Le président Magnaud expose, dans un journal, sal de Vienne, qui la lui a demandée, ses théories sur le droit de punir.

Le passage ci-dessous du l'article de M. Magnaud est à retenir :

« Pour sauvegarder l'intérêt public aussi bien que celui du prévenu ou du prévenu, pour comprendre le valeur et le portée du fait soumis à son jugement, il est indispensable que le juge se demande ce que lui-même aurait fait en pareille circonstance. »

N'est-ce pas que c'est tout à fait vrai ?

Nouvelles Parlementaires

A la Chambre

La scission radicale-socialiste

Paris, 13 janvier. — Les couloirs ont été très animés aujourd'hui. Tout l'intérêt s'est concentré sur la réunion du groupe socialiste dont la désagrégation paraît certaine.

Le nouveau groupe

Les membres démissionnaires du groupe radical-socialiste se sont réunis pour la constitution d'un nouveau groupe et ont communiqué le procès-verbal suivant :

« Les députés radicaux-socialistes soussignés, décidés à maintenir l'union de plus en plus étroite avec tous les groupes de la majorité; désireux de la maintenir dans un accord loyal avec le groupe socialiste, dont le concours n'a jamais fait défaut à la politique du bloc,

« Résolus à poursuivre la réalisation du programme radical-socialiste et à soutenir énergiquement l'œuvre de défense laïque et d'action démocratique du gouvernement se sont réunis et constitués en un groupe qui prend le titre de gauche radicale-socialiste.

« M. Bienvenu-Martin, président démissionnaire du groupe radical-socialiste, a été accidentellement empêché de participer à cette réunion et a maintenu son mandat de président et de secrétaire.

« Ont signé : MM. Bepmale, Cazeneuve, Paul Vigné, Albert Tournier, Villejan, Maujan, Puisson, Ferdinand Buisson, Gouzy, Andrieu, Tourrgnol, Baudon, Bachimont, Dervaloy, Serres, Gervais, Lerrand, Debaune, Bourrat, Honoré Leygue, Chamerlat, Massé, Chambige, Fernand Rabier, Pams, Perronnet, Bienvenu-Martin, Simyan, P. Merlou, Bonj Caterne, Judet, Guingamp, Coulondre, Raymond Leygue, Sausede, Brunerd, Albert Sarraut, Dasqu', Arbouin, Dussière, Figuet, Lesage, Delmas, Perrin, Emile Dubois, Loup Ferron, Regnier, Thierry-Cazes.

L'ancien groupe

L'ancien groupe radical-socialiste s'est réuni également. Après un échange d'observations, le groupe a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe radical-socialiste se félicitant de l'élection du citoyen Brisson, président de la Chambre, élection qui est l'œuvre commune des représentants du Bloc, regrette la confusion qui s'est produite à propos de l'élection des vice-présidents et qui a amené l'échec de deux candidats jouissant de leur commune sympathie.

« Résolu à continuer la politique du gouvernement avec le concours des socialistes aussi bien qu'avec celui des autres éléments de la majorité, demande à leurs collègues de revenir sur la démission qu'ils ont fait parvenir au groupe. »

MM. Massimy, Cloix, Tavé, Chenavas, Michel qui avaient donné leur démission, viennent d'être réintégrés au groupe radical-socialiste.

La rupture

M. Michel fut chargé de porter la motion dont nous donnons le texte au groupe présidé par M. Bienvenu-Martin.

Celui-ci chargea M. Maujan de répondre qu'il n'accepte pas d'entrer en pourparlers.

Les démissionnaires s'élèvent au groupe de quatre-vingts environ. Trente-cinq membres seulement restent donc de l'autre côté.

Commission du travail

La commission du travail, présidée par M. Millerand, a entendu le rapport de M. Bouveri, sur la proposition de M. Jules Coutant, ayant pour but la suppression des économats et l'interdire pour les ouvriers de vendre directement ou indirectement à leurs employés et ouvriers des denrées et des marchandises de toutes sortes.

La commission s'est prononcée en faveur de la proposition de M. Colliad et a décidé également la suppression des cantines. Elle a chargé une sous-commission de préparer un texte dans ce sens.

La commission s'est ensuite occupée de la proposition de M. Millerand, sur le règlement à l'amiable des différends relatifs aux conditions du travail.

M. Colliard, rapporteur, a défendu le projet de M. Millerand auquel il n'a proposé que quelques légères modifications.

La commission a décidé d'entendre M. Mirman, afin de passer à la discussion des articles.

⁂

Au Sénat

L'Union Républicaine

L'Union Républicaine s'est réunie sous la présidence de M. Antonin Dubosc, à propos du renouvellement du bureau du Sénat qui a lieu demain.

Il a été décidé de porter à la vice-présidence M. Poirrier, membre du groupe, et qui est l'un des quatre vice-présidents sortants.

L'Union républicaine a pris connaissance d'une communication de la gauche démocratique demandant qu'un poste de questeur soit réservé à M. Bonnefoy-Sibour.

Le groupe a décidé de maintenir les candidatures de MM. Cazot et Dusolier à la questure, en ajoutant qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur tout autre candidature.

On sait que M. Bonnefoy-Sibour est proposé par la gauche démocratique et que le scrutin se fera au scrutin de liste, chaque votant portant au groupe de la gauche républicaine.

Réunion des trois groupes de gauche

Le bureau des trois groupes républicains du Sénat s'est réuni en vue de la réélection du bureau sous la présidence de M. Lourties, président du groupe de l'Union républicaine.

Etaient présents MM. Seydel, président du groupe de la gauche démocratique ; Gaston, président de la gauche républicaine ; Antonin Dubost, Denoix, Garreau et Saint-Germain pour l'Union républicaine ; Gouzy, Poitiyan pour la Gauche démocratique, Fresnes et Godin pour la Gauche républicaine.

Après discussion, la réunion a décidé :

1° De former une liste commune pour le président, les vice-présidents et les secrétaires ;

2° De laisser en ce qui concerne les questeurs à l'initiative des groupes les soins de se prononcer.

3° De soumettre à très bref délai à l'examen des groupes les questions de roulement des questeurs comme il a déjà été résolu pour les autres membres du bureau. Le président restant toujours en dehors du roulement.

En conséquence, les bureaux des groupes républicains du Sénat ont adopté la candidature de MM. Fallières, pour la présidence, Barbey, Desmons, Peyrial, Poirrier, pour les vice-présidents; Barand, Fougeroul, De Boisgoudard, Garreau, Th. Girard, Goirgon, Le Roux, Millies-Lacroix, Saint-Germain pour les postes de secrétaires.

La gauche démocratique

La Gauche démocratique est réunie sous la présidence de M. Leydet ; elle a adopté les choix faits par le bureau des groupes républicains du Sénat, en ce qui concerne le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Mais la gauche démocratique a décidé de présenter une liste pour la questure qui est composée de MM. Cazot, Dusolier et Bonnefoy-Sibour.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

MM. Montégut et Possien contre « l'Intransigeant »

Paris, 13 janvier. — Le 16 décembre 1902, M. Rochefort congédiait deux de ses rédacteurs, MM. Montégut et Possien, sous prétexte qu'ils avaient assisté à un enterrement civil. Nos confrères ont intenté de ce fait un procès à l'*Intransigeant*.

Le tribunal Civil a condamné Rochefort à payer, à titre de dommages-intérêts, savoir :

A Montégut la somme de 2.000 francs laissant avec celle de 400 francs qui lui lui a été payée le 15 décembre 1902, la somme de 2.400 francs, et à Possien la somme de 1.500 francs, laissant avec celle de 300 francs qui lui a été payée le 15 décembre 1902, la somme de 1.800 francs, représentative de trois mois de la rémunération qu'il recevait au moment de son congédiement comme rédacteur de l'*Intransigeant*.

Autorise en outre Montégut et Possien, à titre de supplément de dommages-intérêts, à faire publier aux frais de l'*Intransigeant*, par le journal convenable, les motifs et le dispositif du jugement dans un journal à leur choix, sans que le coût de cette publication puisse excéder 200 francs.

M. Rochefort et l'*Intransigeant* sont condamnés aux dépens.

Le mariage du colonel Marchand

Paris, 13 janvier. — On annonce le prochain mariage du colonel Marchand avec Mme Hériot. On connaît le colonel Marchand, et il n'est pas nécessaire de rappeler ses magnifiques titres de service en Afrique. Quant à Mme Hériot dont le nom est mêlé à une foule de bonnes œuvres, elle est la veuve du commandant Hériot, qui devint, par la mort de son frère, seul héritier du succès des grands magasins du Louvre.

Le mariage aura lieu, dit-on, au commencement du mois de mai, ou à la fin d'avril, à Paris.

La « Vienne » introuvable

Paris, 13 janvier. — Le *Galilée* est arrivé aujourd'hui à Tanger d'où le commandant Jaunin a télégraphié immédiatement au ministre de la marine que ses recherches pour retrouver la *Vienne* sont demeurées infructueuses.

Suivant la mission qu'il avait reçue, le *Galilée* a exploré la partie de l'océan Atlantique voisine des côtes du Portugal et d'Afrique comprises entre les 30e et 40e degrés de latitude. Il a poussé jusqu'aux Açoires, dans cette portion de la région des vents alizés, où l'on pouvait espérer rencontrer la *Vienne* ou trouver des nouvelles. Ces recherches n'ont pas eu plus de succès, hélas ! que celles d'autres entreprises sur les côtes du Maroc.

M. Pelletan a donné ordre à l'un ou non pour le *Galilée* de poursuivre sa mission en dirigeant ses investigations sur d'autres points de l'Atlantique. Mais on ne peut se dissimuler qu'il ne reste guère d'espoir de retrouver le transport perdu et son malheureux équipage.

Voici le texte du télégramme reçu par le ministère à midi :

« Tanger, 13 janvier, 10 h. 20 matin.
» *Galilée* à marine, Paris.
» Aucune trace de la *Vienne* ».

Accident d'automobile

Paris, 13 janvier. — Le mécanicien Aimé dée Mochet, conduisant l'automobile appartenant à Mme de Martignac, a renversé hier, avenue Victor-Hugo, le soldat Henri Duffôl, du 19e régiment du train des équipages.

Le soldat, qui est grièvement blessé à la jambe droite et au bras gauche, a été reconduit par l'automobile à la caserne de l'Ecole militaire.

Obsèques du peintre Gérôme

Paris, 13 janvier. — Ce matin ont eu lieu les obsèques du peintre Gérôme.

La cérémonie religieuse a été des plus simples : elle ne comportait qu'une messe basse.

Conformément aux volontés du défunt, il n'y avait ni fleurs ni couronnes. Les honneurs militaires n'ont pas été rendus.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre, dans le caveau de famille où se trouve déjà un fils du peintre Gérôme.

Une statue en bronze du maître, la *Douleur*, faite pour la mort de son fils, surmonte la tombe. Le monument est entouré de plantes vertes.

Attentat contre un placeur

Paris, 13 janvier. — M. Cail, juge d'instruction a fait entendre hier un long interrogatoire à Eugène Jérôme, ce garçon boucher qui, le 30 décembre dernier, dans l'escalier d'une maison de la rue Vaucanson, frappa d'un coup de couteau le placeur Michels.

Les réponses faites au magistrat par Jérôme, qu'assistait son défenseur, Me Léon Prieur, prêtaient au résumé suivant :

— Personnellement, je n'avais pas plus à me plaindre du placeur Michels que des autres placeurs en général. Je les détestais tous et les traitais les uns et les autres, dans le même sac. Décidé à frapper un grand coup, j'ai choisi Michels de préférence parce qu'il est l'un des plus forts placeurs de notre corporation. Il y a si bien un autre, mais, après réflexion, je me dis que celui-ci ne valait pas un coup de couteau. Bref, on tuant Michels, — et je regrette de n'avoir pas réussi, — je voulais obliger les patrons à nous garder bouchers l'attention des pouvoirs publics. Les placeurs nous exploitent d'abominable façon.

Il y a, depuis dix ans, on nous promet la suppression des bureaux de placement. Aux Abattoirs, nous faisons, en moyenne, 300 francs de recettes par jour, et nous ne touchons que 100 francs. Et encore, on nous fait payer 1 fr. 50 pour une journée de travail, alors que nous ne touchons que 1 fr. 50 pour une journée de travail. Et ceux qui ne le paient pas, on les fait mettre à la porte. Et ceux qui ne le paient pas, on les fait mettre à la porte. Et ceux qui ne le paient pas, on les fait mettre à la porte